

ССТ 2016 / 2017

Chèque cadeau (Bpaid card)

2015

2016

2017

Octroi si 6 mois de prestation
sur les 10 premiers mois

Octroi sans condition si en service au 1/10

Prestations réduites pour maladie

2015

2016

2017

Pas accessible aux services LS

Accessible aux LS

Rôle et jours verts

2015

2016

2017

Par semaines entières
Jours verts selon ancienneté

Suppression jours verts et
possibilité de semaine
incomplète au-delà d'une
semaine (modalités à préciser)

Congés de circonstance

2015

2016

2017

Pas assimilés aux présences pour paiement allocations

Assimilés aux présences pour le paiement des alloc

Congés exceptionnels

2015

2016

2017

DA = OK mais non
rémunérés

Même réglementation
DA que stat/CB
=assimilés les 2 premiers
jours

Épargne pension

2015

2016

2017

Reliquat maladie = choix
entre paiement ou épargne
pension

Reliquat maladie ne
peut plus être payé et
doit être versé en
épargne pension

Congé maladie

2015	2016	2017
Obligation de présence à domicile les 3 premiers jours même si sortie autorisée	Plus d'obligation d'être présent à domicile sauf sortie non autorisée En cas d'absence lors de la visite du médecin contrôle, la convocation chez le médecin ne peut avoir lieu le jour-même	
PAF 12,5€ si visite infructueuse du médecin contrôle pendant les 3 premiers jours	PAF 40€ si visite méd contrôle impossible et absent lors de la convocation chez le méd. Contrôle	
Pas de frais de parcours pour se rendre aux examens médicaux	Bénéfice des frais parcours pour se rendre aux examens médicaux	

Sécurité emploi

2015

2016

2017

Pas de protection pour les DA

Protection pour
Stat/CB/DA

Maintien prestations complètes

Maintien prestations complètes

Privatisation

2015

2016

2017

Pas à l'ordre du
jour

Garantie des droits acquis

Formation

2015

2016

2017

Initiation/formation nouvelles recrues souvent incomplète

Garantie d'une initiation + accompagnateur

Anciennetés

2015

2016

2017

ENTREPRISE

Diminution lors de CSS/IC/Absence irrégulière/ suspension suite punition

Plus de diminution due aux CSS/IC/absence irrégulière/suspension salaire suite punition

PECUNIAIRE

Diminution si CSS/ Absence irrégulière / suspension suite punition

Plus de diminution due aux CSS/absence irrégulière/suspension salaire suite punition

Démotion D3 ⇒ D2

2015

2016

2017

Passé sur le barème de la nouvelle fonction

Sans conséquences négatives jusqu'au 31/12/2021

Délai de réflexion de 3 mois

Suppression du délai de réflexion de 3 mois

Classement dans la même fonction puis dans autre fonction

Classement avec D2 selon anc. Entr.

Démotion E ⇒ D

Chez distri/collect/Prépa

2015

2016

2017

A la demande ou suite réorganisation

Suite réorganisation

Classement dans la même fonction puis dans autres fonctions

Pas de priorité sur niveau D ds la mob nat

Délai de réflexion de 3 mois

Suppression du délai de réflexion de 3 mois

Passe sur le barème de la nouvelle fonction

Pas de conséquences pécuniaires

IC 1/2 temps spécifique

2015	2016	2017
Pour tous		Employés (donc pas distributeurs/collect/nuit)
Stat + CB		Stat + CB
≥ 56 ans	≥ 57 ans (à partir du 1/7)	≥ 57 ans
Anc ent ≥ 10 ans		Anc ent ≥ 10 ans
⇒ âge pension antic ou CPR		⇒ âge pension antic ou CPR

IC 1/2 temps 2j/3j

2015

2016

2017

Distributeurs/collect/nuit

Distributeurs/collect/nuit

≥ 54 ans

≥ 55 ans

Anc ent ≥ 10 ans

Anc ent ≥ 10 ans

⇒ âge pension antic ou CPR

⇒ âge pension antic ou CPR

Régime 2j/5j+3j/5j

Régime 2j /7j +3j/7j
(à partir du 1/7)

Régime 2j /7j +3j/7j

IC 1/2 temps spécifiques

2015	Employés	2j/3j Distri/collect/nuit
Trait 1/2 temps	Trait 1/2 temps	
Onem = 479,06€ (396,31€ ou 311,39€)	Onem = 479,06€ (396,31€ ou 311,39€)	
Bpost + 30 ou 40% (*) alloc ONEM réduite si absence	Bpost + 30 ou 40% aloc ONEM réduite si absence	Bpost + 306€ indexés réduite si absence
Bpost = intervention pension	Bpost = intervention pension	
(*) 40% si Colcom ou collaborateurs MSO avec alloc prest nocturne complète mais pas la bonif. de nuit complète		

CPR

2015

2016

2017

Pour personnel excédentaire

Pour personnel excédentaire

≥ 59,5 ans

≥ 60 ans (à partir du 1/7)

≥ 60 ans

Hors conditions pens. Ant.

Hors conditions pens. Ant.

Néant

Bénéfice pens. Ant. ds les 5 ans

≥ 35 ans de travail

≥ 35 ans de travail

Date naiss ≥ 1/1/1953

Date naiss ≥ 1/1/1953

Pour la durée de la CCT

Devient structurel

⇒ âge pension antic

⇒ âge pension antic

Activité de service

Activité de service

CPR

2015

2016

2017

75% du dernier traitement si CPR pour une durée maximum de 24 mois

Trait = 75% du dernier traitement

70% du dernier traitement si CPR pour plus de 24 mois et ≤ 36 mois

Adaptation du trait pour ceux en CPR actuel

65% de votre dernier traitement si CPR pour plus de 36 mois et ≤ 48 mois

60% du dernier traitement si CPR pour une durée supérieure à 48 mois.

DSPR

2015

2016

2017

INEXISTANT

≥ 12 mois JMC

Hors conditions pens. Ant.

≥ 61 ans

Max 5 ans

⇒ âge pension antic

Imposé!

Activité de service

Deviens structurel

Trait = 70% du dernier traitement

Bpaid carte

2015

2016

2017

Octroi si 6 mois de prestation sur les 10 premiers mois

Octroi sans condition si en service au 1/10

La Bpaid carte est supprimée et le montant de 35€ versé directement avec le traitement de novembre

Index

2015

2016

2017

DA = Bpost

DA = Bpost

DA = Bpost

Frais parcours

2015

2016

2017

0,3232€/km

0,3363€/km (+0,0131)

Allocation coachée

2015

2016

2017

150€ après 3 mois

Régularisation
150€ pour ceux qui
ne l'ont pas perçue

300€ après 35 jours

BNR

2015

2016

2017

1100€ (*)

1000€ (*)

1000€ à 1100€ (*)

(*) pour un temps plein en fonction de la réalisation des objectifs fixés

RGPT

(TRP/Distri)

	2015	2016/2017	Annuel	2016/2017
3h à 3h47	0,5	0,64	+46,2	
3h48 à 4h36	0,75	0,96	+46,2	+58,8
4h37 à 5h23	0,773/1	0,994/1,29	+48,62	
5h24 à 7h	1,65/2,25	2,12/2,89	+103,4	
7h01 à 7h48	2,25/3,5	2,89/4,5	+140,8	
7h49 à 8h35	2,92/3,5	3,75/4,5	+182,6	
≥ 8h36	4/3,5	5,14/4,5	+250,8	

Prime fin année

	2015	2016		2017		16/17
Calcul	771,13+2,5% annuel brut	887,13+2,5%	100	987,13+2,5%	+100	+200
Montant approximatif pour DA	1242,26	1367,68	125	1477,29	+110	+235
		Entre en compte pour la péréquation des pensions				

Chèques repas

	2015	2016		2017		2016/2017
Montant	7	7	0	8	+220	+220
	4,5	4,5	0	5	+110	+110
Octroi	Après 3 mois ancienneté			Dès le 1er jour		Donc aussi pour étudiants et intérimaires

Ecochèques

	2015	2016		07/2016		2016/2017
Montant	0	60€/an	+60	120€/an	+60	+60
Octroi	Après 3 mois ancienneté			Dès le 1er jour		Donc aussi pour intérimaires

Gain 2016/2017

	2016	2017	2016/2017
RGPT	+12,6	+46,2	+58,8
PFA	+125	+110	+235
CR	0	+220	+220
TOTAL	+137,6	+376,2	+513,8